

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 90 (1949), p. 81-91

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1949__90__81_0

© Société de statistique de Paris, 1949, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS



N^{os} 3-4. — MARS-AVRIL 1949

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 1949

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. BARRIOL, ANCIEN PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. JEAN BOURGEOIS : « LES CHARGES DE LA POPULATION ACTIVE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. BARRIOL, ANCIEN PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 heures, dans la salle du Conseil des Forges et Ateliers de la Foulerie, par M. BARRIOL, ancien Président, remplaçant M. Maurice FRÉCHET.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 1948 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

M. le Président, fait connaître que M. FRÉCHET, Président sortant, étant actuellement en voyage en Belgique et devant rentrer en France dans quelques jours, le Conseil a décidé de reporter à la séance de février l'installation du Président pour 1949.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection :

MM. Max AESCHLIMANN, Henri CALVEL, JAUME GALLOFRE et André MILAN sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu, d'autre part, les demandes de candidatures suivantes :

M. André PIATIER, directeur de la Conjoncture à l'Institut national de la Statistique, 11 bis, rue Vauquelin, Paris (5^e), présenté par MM. Rivet et Chevry;

M. Jan MARCZEWSKI, collaborateur de l'Institut des Sciences économiques appliquées, 173, boulevard Saint-Germain, Paris (6^e), présenté par MM. Fréchet et Guilbaud.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

M. le Président a reçu en outre les demandes de candidatures des organismes suivants :

INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES APPLIQUÉES, 173, boulevard Saint-Germain, Paris (6^e), représenté par son Secrétaire général, M. Pierre Pujade.

LABORATOIRE CENTRAL DE L'ARMEMENT, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris (7^e), représenté par son directeur M. l'ingénieur général Nicolau.

Conformément à l'usage, l'admission de ces deux organismes est immédiatement prononcée.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général fait connaître qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

Population and Peace in the Pacific, par M. WARREN THOMPSON.

Convenienza economica collettiva, par M. Giulio LA VOLPE.

Analisi sui prezzi in Italia dal 1901 al 1932, par M. Dionisio TENDERINI.

Rapport de notre collègue PENGLAOU au Congrès international de Comptabilité sur *La comptabilité et l'évolution économique*.

. Une étude de l'Institut d'Observations économiques sur *Les méthodes de calcul du coût de la vie*.

COMMUNICATION DE M. JEAN BOURGEOIS : « LES CHARGES DE LA POPULATION ACTIVE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Jean BOURGEOIS, pour le développement de sa communication, dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

Après avoir remercié le conférencier de son remarquable exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. AMY, THIONET, ROY, PUPIN et MALTHÈTE.

La séance est levée à 19 heures.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1949

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MAURICE FRÉCHET, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

COMMUNICATION DE M. MARCEL BRICHLER : « RÉSULTATS DU RECENSEMENT DES FONCTIONNAIRES DE 1947 ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MAURICE FRÉCHET, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 heures, dans la salle du Conseil des Forges et Ateliers de la Foulurie, par M. Maurice FRÉCHET, Président.

M. FRÉCHET excuse l'absence de M. René ROY qui, actuellement grippé, ne pourra prendre effectivement ses fonctions qu'à la prochaine séance.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 1949 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection :

MM. André PIATIER et Jean MARCZEWSKI sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu d'autre part, les demandes de candidatures suivantes :

M. François PERROUX, professeur à la Faculté de Droit de Paris, directeur de l'Institut des Sciences économiques appliquées, 173, boulevard Saint-Germain, Paris (6^e), présenté par MM. Fréchet et Guibaud;

M. Jean MADEC, statisticien diplômé de l'Institut de Statistique, 48, rue Bokanovski, à Asnières, présenté par MM. Duchez et Depoid.

M. Gérard THÉODORE, administrateur au Service colonial des Statistiques, 85, boulevard Voltaire, Paris (11^e), présenté par MM. Bournier et Chevy;

M. Jacques GENEVAY, présenté par M^e Bourdel et M. Depoid;

M. Jean-Luc JAVAL, licencié en droit, 36, rue des Vignes (16^e), présenté par MM. Lazard et Lévy-Bruhl.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général signale à ses collègues que l'Institut national d'Études démographiques organise à la Sorbonne un cycle de huit conférences publiques sur les problèmes de population.

Ces conférences auront lieu à l'Amphithéâtre Descartes à partir du 18 février, tous les vendredis à 18 heures.

M. le Secrétaire général fait connaître d'autre part qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

Principes d'Économie analytique, par notre collègue Édouard DUCASSÉ;

Développement et modification des structures de la Population suisse par canton depuis 1850, par notre collègue le D^r BRUSCHWEILER;

La Revision des bilans, publication de l'Association nationale des Sociétés par actions;

et une collection des *Études relatives aux Problèmes de population*, publiées par M. W. THOMSON.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 du règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leurs rapports sur le bilan au 31 décembre 1948 et sur les comptes de l'exercice ainsi que sur le projet de budget de 1949.

M. le Président donne successivement la parole à MM. BISTAQUE et RISSER pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'adoption des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. MARCEL BRICHLER : « RÉSULTATS DU RECENSEMENT DES FONCTIONNAIRES DE 1947 ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Marcel BRICHLER pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président remercie vivement le conférencier de son exposé très documenté et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. RIEUL-PAISANT, RIVET et GORRE.

III

ACADÉMIE DE COMPTABILITÉ

Dans une de ses assemblées plénières, le Congrès international de Comptabilité (Paris, mai 1948) auquel étaient représentés vingt-deux pays, a décidé la création d'une Académie de Comptabilité et désigné ses quinze premiers membres.

Au cours d'une première réunion tenue le 6 novembre 1948 dans les salons du Cercle Interallié, le bureau a été constitué comme suit : *Président* : M. Paul Caujolle, président d'honneur de l'Ordre national des Experts-comptables et Comptables agréés; *vice-présidents* : MM. le professeur J. Hamel, membre de l'Institut, le Contrôleur général Jacomet, directeur de l'Institut des Finances publiques et A. Dalsace, professeur au C. P. A. et à l'Institut des Sciences juridiques et financières appliquées aux affaires de la Faculté de Droit de Paris; *Secrétaire perpétuel* : M. Ch. Penglaou, rapporteur général du Congrès international de Comptabilité et vice-président de la Société de Statistique de Paris; *Trésorier* : M. Alexandre, membre et trésorier du Conseil supérieur de l'Ordre national des Experts-comptables et Comptables agréés.

En vertu de l'article 1 de ses statuts, l'Académie est fondée pour susciter, encourager, développer les études intéressant la comptabilité, en particulier pour préciser et améliorer le langage comptable. Elle organisera tous concours publics ou œuvres de recherche ayant trait à la comptabilité. Elle appellera l'attention publique sur les travaux intéressant la comptabilité et s'efforcera de les faire connaître à l'étranger.

Parmi les dix-huit membres statutaires de la nouvelle Académie, MM. P. Caujolle, A. Dalsace, H. Demonet, Ch. Penglaou, François Perroux et L. Wurmser font partie de la Société de Statistique de Paris.

IV

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1948

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1949

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement intérieur, j'ai l'honneur de vous présenter :

- les comptes de l'exercice 1948;
- le bilan au 31 décembre 1948;
- les prévisions budgétaires pour l'exercice 1949.

COMPTES DE L'EXERCICE 1948

Le tableau A ci-après indique le détail des diverses recettes encaissées ou faites pour ordre et des dépenses effectuées ou inscrites pour ordre au cours de l'année écoulée.

Son examen permet de dégager les mouvements subis tant par nos disponibilités que par notre capital libre.

Disponibilités. — Elles s'élevaient au 1^{er} janvier à : Fr. 48.475,40. Les recettes effectivement encaissées en cours d'année, s'élèvent au total à Fr. : 573.074,30, et les dépenses effectives à 458.420 francs.

Les entrées de fonds sont donc supérieures aux sorties de la différence entre ces deux sommes, soit Fr. 114.654,30.

Le montant des disponibilités au 31 décembre ressort ainsi à Fr. 48.475,40 + 114.654,30 = Fr. 163.129,70 dont la répartition sera donnée à l'occasion de l'examen du bilan.

Capital libre. — Son montant, tel qu'il figurait au bilan de l'exercice 1947, était de Fr. 183.794,05.

Les recettes, effectives ou faites pour ordre, à imputer au capital libre en 1948 s'élèvent au total à Fr. 541.377,30; les dépenses afférentes au capital libre ressortent au chiffre de Fr. 537.408.

Il en résulte que notre capital libre s'est trouvé, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1948 augmenté de Fr. 3.969,30 Son montant en fin d'année s'élève par suite à Fr. 183.794,05 + 3.969,30 = Fr. 187.763,35.

Certains chiffres du tableau A appellent quelques remarques.

En ce qui concerne les recettes, il faut noter que les cotisations encaissées en 1948 (Fr. 378.788) comprennent Fr. 177.855 de contributions supplémentaires, versées à titre bénévole par un certain nombre de sociétaires.

A. — TRÉSORERIE

RECETTES

1° Recettes effectives se rapportant au capital libre :

Cotisations.	{ Sociétés et organismes collectifs.	49.580 »	} 378.788 »
	{ Membres à titre personnel.	211.353 »	
	{ Contributions supplémentaires versées à titre bénévole.	117.855 »	
Journal (vente de numéros isolés ou de collections)			3.357 »
Subventions.	{ Institut national d'études démographiques.	75.000 »	} 128.000 »
	{ Centre national de la Recherche scientifique.	50.000 »	
	{ Compagnie des Agents de Change de Paris.	3.000 »	
Revenus des fonds libres.			14.437 30
Recettes exceptionnelles.			2.450 »
Recettes diverses de trésorerie.			8.620 »
			<u>535.652 30</u>

2° Recettes n'affectant pas le capital libre :

Remboursement de valeurs (pour leur prix d'achat).	20.550 »
	<u>20.550 »</u>

3° Recettes d'ordre relatives au capital libre :

Cotisations encaissées en 1947 pour 1948.	2.600 »
Retour au capital libre des versements des membres rachetés décédés en 1948.	3.135 »
	<u>5.725 »</u>

4° Recettes effectives à mettre en réserve à des comptes spéciaux :

Rachats.		8.000 »	
Annuités de rachat.		4.800 »	
Revenus réservés.	{ Don de M. Huber.	700 »	} 3.072 »
	{ Don de M. Michel.	700 »	
	{ Legs Bourdin.	36 »	
	{ Legs Coste	1.362 »	
	{ Legs Mercet.	274 »	
Cotisations encaissées par avance en 1948.		1.000 »	
		<u>16.872 »</u>	

B. — BILAN DE

ACTIF

Portefeuille.	{ 8.715 francs de rente 3 1/2 % 1942.	241.530 »	} 536.129 »
	{ 85 obligations Crédit national 3 1/2 % 1942.	174.733 »	
	{ 41 actions Charbonnages de Béthune	98.854 »	
	{ 3 obligations Crédit national 3 % 1945	21.012 »	
Disponibilités.	{ Espèces en caisse chez le trésorier.	4.217 80	} 163.129 70
	{ En compte chez M. Perquel, agent de change	36.351 90	
	{ Solde du compte de chèques postaux	122.560 »	
Divers.	{ Numéros du journal en magasin (pour mémoire).		»
	{ Sociétaires en retard (pour mémoire).		»

TOTAL de l'actif 699.258 70

ET VIREMENTS DE 1948

DÉPENSES

<i>1° Dépenses effectives se rapportant au capital libre :</i>			
Administration.	Secrétariat général.	15.104 ⁴	} 69.970 »
	Convocations, impressions diverses.	38.405 »	
	Trésorerie.	16.461 »	
Journal.			343.474 »
Annuaire.			14.509 »
Dépenses exceptionnelles (Médaille remise à M. Louis Marin).			1.080 »
Dépenses diverses (compensées par recettes correspondantes).			8.375 »
			<u>437.408 »</u>
 <i>2° Dépenses d'ordre relatives au capital libre :</i>			
Provision constituée pour permettre le règlement du dernier numéro du journal 1948.			<u>100.000 »</u>
 <i>3° Dépenses n'effectant pas le capital libre :</i>			
Achat de valeurs			21.012 »

Mouvement des disponibilités. — Recettes *effectives* = celles qui figurent sous les rubriques 1°, 2°, et 4°, soit 573.074¹ 30. — Dépenses *effectives* = celles qui figurent sous les rubriques 1° et 3°, soit 458.420 francs. — Le montant des disponibilités accuse par suite une augmentation de 573.074¹ 30 — 458.420 fr. = 114.654¹ 30 et se trouve élevé de 48.475¹ 40 à fin 1947, à 163.129¹ 70 à fin 1948.

Mouvement du capital libre. — Recettes afférentes au capital libre = celles qui figurent sous les rubriques 1° et 3°, soit : 541.377¹ 30. — Dépenses afférentes au capital libre = celles qui figurent sous les rubriques 1° et 2°, soit : fr. 537.408. — Le montant du capital libre se trouve ainsi majoré de 541.377¹ 30 — 537.408 fr. = 3.969¹ 30 et est en conséquence élevé de 183.794¹ 05 à fin 1947, à 187.763¹ 35 à fin 1948.

L'EXERCICE 1948

PASSIF

Capital des dons et legs	Don de M. Michel.	20.000 »	} 96.197 35	
	Don de M. Huber.	20.000 »		
	Legs Bourdin.	997 60		
	Legs Bresson.	805 »		
	Legs Hancock.	3.000 »		
	Legs Levasseur.	1.000 »		
	Legs Coste.	41.934 75		
	Legs Mercet.	8.460 »		
Réserve des cotisations rachetées.			239.350 »	
Versements sur rachats en cours.			14.740 »	
Provision pour règlement du dernier numéro du journal 1948.			100.000 »	
Cotisations reçues en 1948 pour 1949.			1.000 »	
Intérêts réservés des dons et legs	Don de M. Huber (1.390 » + 700 »).	2.090 »	} 60.208 »	
	Don de M. Michel (700 » + 700 »).	1.400 »		
	Legs Bourdin (36 » + 36 »).	72 »		
	Legs Coste (47.958 » + 1.362 »).	49.320 »		
	Legs Mercet (7.052 » + 274 »).	7.326 »		
Capital libre	à fin 1947	Legs Giffard.	22.000 »	} 183.794 05
		Indemnité incendie.	20.580 22	
		Excédents à fin 1947.	141.213 83	
		en 1948 : Excédent des recettes sur les dépenses.	3.969 30	
				<u>187.763 35</u>
 TOTAL du passif.				<u>699.258 70</u>

Ce sont ces contributions volontaires et les trois subventions, d'ensemble Fr. 128.000, encaissées en 1948 par notre Société qui lui ont permis d'équilibrer à peu près ses recettes et ses dépenses. Nous en remercions bien sincèrement les membres et les organismes (Institut national d'études démographiques, Centre national de la Recherche scientifique et Compagnie des Agents de change de Paris) auxquels nous les devons.

La recette exceptionnelle de 2.450 francs provient de ce que dix obligations du Crédit national 3 1/2 % 1942, de 2.000 francs chacune, qui figuraient au bilan pour leur valeur d'achat, soit 20.550 francs, ont été remboursées pour 23.000 francs, l'une d'elles étant au tirage sortie à 5.000 francs.

Pour ce qui est des dépenses, on note, une fois de plus, un accroissement très sensible des frais d'impression et de correspondance.

Les dépenses d'administration ressortent à 69.970 francs, contre 51.750 francs l'année précédente.

Par mesure d'économie, il avait été décidé de ne pas éditer d'annuaire pour 1948. Le fascicule modificatif de l'annuaire 1947 n'a ainsi coûté que 14.509 francs.

Les frais d'impression et d'envoi du journal se sont élevés à 343.474 francs, mais la facture du numéro de novembre-décembre ne nous étant pas parvenue au jour de la clôture des comptes, nous avons dû constituer une provision de 100.000 francs, justifiée par l'importance du numéro, pour permettre d'en assurer le règlement au titre de l'exercice 1948.

Bilan

Le tableau B ci-après fait ressortir que le Bilan présente un actif et un passif de Fr. 699.258,70.

Au passif, le capital représentatif des dons et legs demeure sans changement, les réserves des cotisations rachetées et en cours de rachat ont reçu les sommes leur revenant, les intérêts cumulés des dons et legs ont été augmentés de leur part dans les revenus du portefeuille, le montant des cotisations reçues par avance a été mis en réserve, et l'on a inscrit la provision destinée à permettre le règlement du dernier numéro du journal 1948.

A l'actif, compte tenu de ce que les dix obligations du Crédit national remboursées ont été remplacées par trois obligations du Crédit national 3 1/2 % 1945, la valeur du portefeuille, aux cours d'achat, ressort à 536.129 francs, contre 535.667 francs.

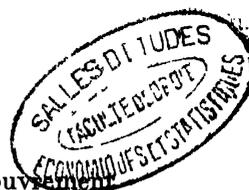
PROJET DE BUDGET

Comme à l'habitude, les prévisions ne portent que sur les recettes et dépenses affectant le capital libre.

A condition que les sociétaires en retard s'acquittent de leurs cotisations arriérées, on peut escompter le recouvrement de 300.000 francs de cotisations.

Le montant des abonnements dont notre éditeur nous créditera en 1949 peut être évalué à 60.000 francs et celui des revenus du capital libre à 20.000 francs.

Du côté des dépenses, le coût du journal a été estimé à 450.000 francs, et celui de l'annuaire, dont l'édition 1949 a été jugée indispensable par votre Conseil, à 50.000 francs.



Quant aux dépenses d'administration (secrétariat, convocations, recouvrement des cotisations), compte tenu de l'augmentation des frais d'impression et de timbres d'une part, de l'effort de propagande que votre Conseil compte entreprendre d'autre part, elles ont été évaluées à 90.000 francs, contre 70.000 francs de dépenses réelles en 1948.

Le projet de budget peut donc s'établir comme suit :

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Cotisations.	300.000 »	Journal	450.000 »
Abonnements.	60.000 »	Annuaire.	50.000 »
Revenus libres.	20.000 »	Administration.	90.000 »
Total	<u>380.000 »</u>	Total	<u>590.000 »</u>

et présente ainsi un déficit de 210.000 francs.

Nous espérons que les organismes qui s'intéressent aux travaux de notre Société et soutiennent ses efforts lui apporteront en 1949 un concours financier plus important encore que l'année précédente.

Mais il faut aussi que nos collègues ne restent pas sourds à l'appel que notre Secrétaire général leur adressera bientôt dans le but d'accroître très sensiblement le recrutement de nouveaux membres.

C'est dans ces conditions qu'il me sera peut-être possible, et je le souhaite vivement, de vous faire part, dans un an, de résultats moins défavorables que les laissent entrevoir nos prévisions budgétaires.

Le Trésorier,
L. BISTAQUE.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément à l'article 24 du règlement de notre Société, la Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 9 février 1949 pour examiner les comptes de l'exercice 1948, et le projet de budget présenté par notre trésorier pour 1949.

Le rapport établi par M. BISTAQUE fait ressortir, en premier lieu, les recettes et dépenses de 1948, en second lieu, la variation du capital libre au cours de cet exercice, en dernier lieu, les recettes et dépenses à prévoir pour 1949.

Les recettes de 1948 ont atteint au total 573.074 fr. 30 dont 16.872 francs affectés à des réserves spéciales; quant aux dépenses, elles se sont élevées à 458.420 francs. L'excédent des recettes sur les dépenses ressort ainsi à 114.654 fr. 30 qui a permis de porter les disponibilités au 31 décembre 1948 à : 163.129 fr. 70 contre 48.475 fr. 40 au 31 décembre 1947.

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1945 A 1948

	1913	1945	1946	1947	1948
A. — Situation financière.					
Avoir au 1er janvier.	163.226 71	452.451 40	458.137 »	487.644 85	584.142 40
Cotisations.	5.050 »	77.450 »	131.240 »	171.160 »	378.788 »
Abonnements, ventes.	4.527 75	20.164 40	23.577 »	31.036 80	3.357 »
Revenus des valeurs libres	3.453 32	12.700 90	9.175 85	5.752 25	14.437 30
Subventions.	3.360 »	1.500 »	77.500 »	128.000 »	128.000 »
Rachats complets et annuïtés de rachats	4.320 »	18.675 »	37.100 »	77.000 »	12.800 »
Revenus des legs	2.047 68	2.129 »	1.643 »	2.277 »	3.072 »
Recettes exceptionnelles ou anticipées	»	23.194 15	937 90	22.634 05	12.070 »
Total.	16.758 75	155.813 15	281.173 75	437.859 60	552.524 30
Dépenses annuelles.	179.985 46	608.264 25	739.310 75	925.501 45	1.136.666 70
Administration.	3.362 30	16.779 40	38.624 60	51.750 40	69.970 »
Journal.	9.191 51	116.543 85	191.828 30	262.751 65	343.474 »
Annuaire	276 40	13.531 »	21.000 »	26.107 »	14.509 »
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque).	2.416 65	3.273 »	216 »	750 »	9.455 »
Total.	15.246 86	150.127 25	251.668 90	341.359 05	437.408 »
Avoir au 31 décembre.	164.738 60	458.137 »	487.641 85	584.142 40	699.258 70
Caisse.	3.403 38	507 30	942 30	2.753 80	4.217 80
En compte chez l'Agent de change	»	9.332 50	20.061 35	18.636 60	36.351 90
Chèques postaux.	»	11.484 20	29.825 20	27.065 »	122.560 »
Portefeuille.	161.335 22	436.813 »	436.813 »	535.667 »	536.129 »
Avoir net.	164.738 60	458.137 »	487.641 85	584.142 40	699.258 70
B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.					
Membres d'honneur.	1	»	»	»	»
Membres titulaires } à vie.	102	190	198	205	196
Membres titulaires } non rachetés	230	666	554	550	550
Membres titulaires, sociétés	43	66	58	52	52
Membres honoraires associés.	70	35	31	30	31
Membres correspondants	31	4	4	4	3
TOTAUX.	447	861	845	841	832

Parmi les recettes, les cotisations figurent pour : 378.788 francs, dont 117.855 francs représentent des contributions complémentaires versées par un certain nombre de sociétaires qui ont répondu très généreusement à l'appel qui leur avait été adressé.

Nous nous plaignons à signaler tout spécialement les subventions de l'Institut national d'Études démographiques, du Centre national de la Recherche Scientifique et de la Compagnie des Agents de Change de Paris, qui se montent respectivement à : 75.000 francs, 50.000 francs et 3.000 francs.

Les dépenses sont en majeure partie constituées par les frais d'impression du Journal qui sont passés de 262.751 francs à 343.474 francs.

Au 31 décembre 1947, le capital libre atteignait 183.794 fr. 05.

Au cours de l'exercice 1948 les recettes affectées à ce capital ont été de 541.377 fr. 30, tandis que les dépenses y afférentes s'élevaient à 537.408 francs; les recettes se sont ainsi trouvées dépasser les dépenses de 3.969 fr. 30.

Au 31 décembre 1948, le capital libre est, en conséquence, passé à 187.763 fr. 35.

Pour l'établissement du budget de 1949, les dépenses évaluées à 590.000 francs sont avant tout constituées par les frais d'impression du Journal qui ont été estimées à 450 000 francs, de plus il a été tenu compte de l'augmentation tant des frais d'administration que de celle de l'impression de l'Annuaire.

Nous espérons, grâce aux efforts de propagande qu'envisage la Société, qu'il nous sera possible d'encaisser un montant de cotisations voisin de 300.000 francs et d'abonnements s'élevant à 60.000 francs environ, il n'en résultera pas moins un déficit de l'ordre de 210.000 francs qui, nous en sommes persuadés, sera comblé à l'aide de subventions plus larges que celles qui nous ont été généreusement allouées en 1948.

Nous souhaitons également que l'appel qui sera adressé très bientôt par notre excellent Secrétaire général, sera favorablement accueilli, ce qui nous permettra de faire face à nos engagements.

En conclusion, la Commission vous propose d'approuver les comptes et le projet de budget établis par M. BISTAQUE; elle vous propose, en outre, de lui adresser des félicitations pour la compétence et le dévouement qu'il a déployés dans l'exercice de ses fonctions.

R. RISSER.
